

Chèque>SPORT

2014/2015

15 € pour les jeunes
de 16 à 19 ans*

* né.e s en 1996, 1997, 1998, 1999
pour la saison sportive 2014/2015



**IL VA Y AVOIR
DU SPORT!**

Sport à vo!

www.bretagne.fr/jeunes

Le portail jeunes de la Région Bretagne



TRANSFERTS • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORTS • DÉVELOPPEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE

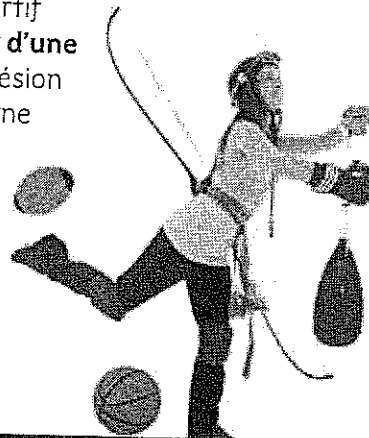


Tu es né-e en 1996, 1997, 1998 et 1999

AVEC LA RÉGION BRETAGNE, IL VA Y AVOIR DU SPORT !

- 1) Connecte-toi sur www.bretagne.fr/jeunes, tu y trouveras une bannière « Chèque sport » te permettant d'accéder à la page consacrée au Chèque sport.
- 2) Complète le **formulaire d'inscription**, vérifie puis valide les informations saisies (ton prénom, ton nom, ta date de naissance, ton statut, ton adresse mail et la discipline sportive que tu souhaites pratiquer).
- 3) Tu vas recevoir un mail de confirmation de ton téléchargement. Imprime-le et présente-le à ton club sportif qui te fera automatiquement **bénéficiaire d'une réduction de 15 €** sur le prix de ton adhésion annuelle (hors association sportive interne à ton établissement scolaire).

**Un doute ? Une interrogation ?
Consulte la Foire aux questions,
tu y trouveras très certainement
la réponse dont tu as besoin.**



Photos : Y. Paucot • www.puzzle-remes.fr

IMPORTANT

> Lors de ton inscription, un mail de confirmation te sera automatiquement envoyé. Celui-ci te rappellera les informations que tu as saisies et te donnera ton numéro de chèque.

> Attention, l'utilisation de ton Chèque sport n'est valable qu'une seule fois. Si tu veux pratiquer une autre discipline sportive entraînant une nouvelle adhésion dans un club sportif, tu dois créer un nouveau Chèque sport correspondant à cette autre discipline sur www.bretagne.fr/jeunes.

> Ton inscription est possible du 1^{er} juin 2014 au 30 avril 2015. Tu dois ensuite présenter le Chèque sport à ton club **au plus tard le 15 mai 2015** pour pouvoir bénéficier de ta réduction.

Région Bretagne, service Sport :
sport@region-bretagne.fr

COUPON SPORT

Rennes, le mercredi 18 juin 2014

Objet : Opération Coupon Sport

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Pour la saison sportive 2014-2015, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et le Département d'Ille-et-Vilaine se sont associés pour reconduire l'opération « Coupon Sport » dont sont bénéficiaires près de 5000 breilliens chaque année.

Cette aide permet d'attribuer aux jeunes de 10 à 18 ans (né(e)s entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 2004) dont les parents sont bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, une aide destinée à abaisser le coût de leur adhésion (à l'exclusion des stages, achats de matériels et tenues sportives) à une association sportive affiliée à une fédération française.

La prise en charge s'effectue suivant le barème ci-dessous :

Coût de l'adhésion + licence	Réduction opérée par le Coupon Sport
de 45 à 90 €	20 €
à partir de 91 €	40 €

Désormais, pour améliorer l'accessibilité au « Coupon sport », le club sportif sera l'unique interlocuteur des familles dans ce dispositif. C'est pourquoi, un guide vous est proposé pour vous permettre de mieux identifier votre rôle. Nous avons bien sûr souhaité que cette démarche reste la plus simple sur le plan administratif pour votre structure.

Vous remerciant vivement de votre collaboration,